

RALLYE

Société Anonyme au capital de 158 301 654 euros
Siège social : 83, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 PARIS
054 500 574 RCS PARIS

APPROBATION PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 MAI 2022 DES POLITIQUES DE REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Résultats des votes (Article R 22-10-14 IV du Code de commerce)

L'Assemblée générale du 17 mai 2022 a approuvé, sans modification, les politiques de rémunération du Directeur général pour 2022 et des mandataires sociaux non exécutifs telles que présentées dans le Document d'enregistrement universel 2021 (pages 102 et suivantes) comme suit :

RESOLUTIONS	RESULTAT DU VOTE
Dix-huitième résolution Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général pour l'exercice 2022	Approuvée à 99,07%
Dix-neuvième résolution Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux non exécutifs au titre du mandat 2022-2023.	Approuvée à 99,64%